

Réquisitions militaires

AVIS AUX PRESTATAIRES

L'autorité militaire porte à la connaissance des prestataires de réquisitions effectuées par l'intermédiaire de commissions de réquisition, qu'en vue de faciliter le règlement et de hâter le mandatement des indemnités, elle

tout ce que l'on désire dans d'excellentes conditions. Certaines maisons réputées de la ville se préparent à offrir des occasions exceptionnelles.

Habitants de la région, une promenade à Auxonne s'impose le 30 octobre 1939.

PONTAILLER-SUR-SAONE

TALMAY. — Etat civil du 3^e trimestre. — Décès. — Du 25 juillet : Pagand Pierre-Joseph, 66 ans, cultivateur, époux de Loigeret Louise-Anne ; du 30 août : Mouillon Julien-Arthur, 54 ans, boulanger, époux de Popp Marie.

BEAUNE

ENLEVEMENT DES ORDURES

La municipalité rappelle une nouvelle fois que le service du mardi après-midi est uniquement destiné à enlever les boîtes de conserve, débris de vaisselle, de verrerie et autres menus objets dont un habitant peut normalement avoir à se débarrasser.

Les personnes ayant des quantités de détritus divers, dépassant le contenu d'une poubelle réglementaire, à conduire au dépôt, sont invitées à en faire effectuer le transport à leurs frais.

Tout dépôt sur la voie publique de ces détritus non renfermés dans une poubelle fera l'objet d'un procès-verbal de contravention.

QUÊTES

Une quête faite au mariage Rézette-Daamen a produit la somme de 11 francs pour le bureau de bienfaisance.

Le maire adresse ses meilleurs vœux de bonheur aux époux.

Arrondissement

DE BEAUNE

NUITS-SAINT-GEORGES

LES FILS DES TUES

Les familles des orphelins, membres du groupement de Nuits-Saint-Georges mobilisés, sont priées de bien vouloir faire parvenir l'adresse de ces militaires à la présidente de l'Association, 14, rue Paul-Cabet, à Nuits-Saint-Georges, en indiquant quelle était leur profession et quelles sont leurs charges de famille.

Il en est de même en ce qui concerne les adhérentes, orphelines de guerre, dont le mari est mobilisé.

VOSNE-ROMANEE. — Allocations militaires. — Dans sa réunion du 13 octobre 1939 dernier la commission cantonale de Nuits-Saint-Georges a pris pour les allocations militaires, les décisions suivantes :

Personnes admises : Mmes veuve Magnien-Lévêque, Bossu Joseph, Pathias-Lécrivain, Mugneret - Louvrier, Mugneret - Dupasquier, Michelet-Thibert, Brugnot Pierre, Gibour - Besancenot, Blée Louis, Jayer - Pasquier, Brosson-Maire, Davadan Paul, Girardin Fernand, Noblet Guyenot, Uripeaux-Noirot, Fortunet Philippe, No...

Arrondissement

DE DIJON

AUXONNE

ETAT CIVIL

DU 12 AU 18 OCTOBRE 1939

Naissances. — Du 13, Jacqueline-Louise Dumas, fille de Edmond-Albert, et de Marguerite-Elisabeth Millière, 5, rue Colonel-Denfert ; du 13, Michel-Paul-Germain Perron, fils de Paul-Marcel, et de Anne-Marguerite-Germaine Dou-taux, 7 rue de Berbis ; du 13, Georges-Maurice-Lucien Bussière, fils de Georges-Lucien, et de Marthe-Julie Robardet, 5, rue Colonel-Denfert.

DEMANDES DE PRODUITS PETROLIERS

Nous rappelons que les consommateurs de produits pétroliers tels que essence, pétrole lampant, gaz-oil, fuel-oil, white-spirite, huile de graissage, graisses minérales, paraffine, vaseline, road-oil, coke de pétrole, brai dur, brai mou, butane et propane, doivent tous les mois faire une déclaration de leurs besoins à la mairie de leur lieu de domicile, avant le 5 de chaque mois, pour le mois suivant.

Pour les besoins prévus pour décembre 1939, les intéressés peuvent, dès maintenant, retirer à la mairie d'Auxonne (service des essences) la fiche de consommation qu'ils devront déposer, avant le 5 novembre 1939, dernier délai.

A partir du 1^{er} novembre 1939, aucune quantité d'essence, de pétrole lampant, de gaz-oil, et fuel-oil, ne pourra être délivrée aux consommateurs des catégories a, b, c et d de la 7^e collectivité que contre remise de bons ou tickets de consommation, et établis selon la demande faite par chaque consommateur.

Pour la catégorie D (particuliers), la demande peut être faite une fois pour toutes, sauf en cas de modification sensible dans les besoins exprimés. Dans ce cas, la demande devra être renouvelée.

GRANDE FOIRE 1939

Comme en temps normal, l'importante manifestation commerciale qu'est pour Auxonne sa grande foire annuelle, aura lieu, cette année, le lundi 30 octobre.

Des forains presque aussi nombreux qu'en temps de paix ont déjà retenu leurs emplacements, et offriront aux visiteurs des marchandises aussi abondantes que variées. On pourra acheter

La Foire d'AUXONNE de 1939 dans "La Bourgogne républicaine" du 23 octobre 1939 (p.4) (texte encadré en rouge)

L'article est présenté dans son cadre qui restitue bien l'ambiance de guerre : réquisitions, marché des produits pétroliers...